

Fitch confirme les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 22 avril 2010: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) à 'BBB(tun)' et la note nationale à court terme à 'F3(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à la CIL reflètent une rentabilité satisfaisante et une qualité d'actifs en amélioration. Elles tiennent aussi compte d'une liquidité serrée, d'une concentration élevée des actifs et d'un ratio de fonds propres de base relativement faible.

La CIL a continué d'accroître sa production en 2009 (+10%, contre +23% pour le secteur), grâce à la progression des financements de matériel roulant (69% des encours) et des équipements industriels et matériels de travaux publics (16% des encours) qui permettent de compenser le recul des financements de biens immobiliers (15% des encours). L'ouverture de deux nouvelles agences en 2009 pourrait stimuler la production en 2010.

La rentabilité de la CIL est satisfaisante, soutenue par un coefficient d'exploitation qui reste parmi les meilleurs du secteur (33% à fin 2009), et une marge nette d'intérêt en amélioration. La CIL a pu réduire en 2009 aussi bien son coût de financement, grâce à la baisse des taux d'intérêts locaux, que son coût du risque.

La gestion du risque a été renforcée en 2009 par un resserrement des procédures de recouvrement de créances, ce qui, outre la radiation de 2,1 Mio TND de créances classées, explique la baisse du ratio de créances classées (6% à fin 2009 contre 7% en 2008). Parallèlement, le taux de couverture des créances classées demeurait relativement élevé (94%). Toutefois, la concentration du portefeuille de crédits de la CIL reste forte, les vingt plus gros engagements représentant 114% des fonds propres à fin 2009 (2008: 133%).

La liquidité de la CIL demeure serrée. Le montant des lignes de crédit confirmées et non utilisées est faible par rapport aux besoins de financement. Cependant, l'émission d'un emprunt obligataire de 20 Mio TND sur six ans début 2010 a permis d'augmenter la part des ressources stables de la CIL, réduisant ainsi le risque de liquidité. L'émission d'une deuxième tranche de 20 Mio TND est prévue courant 2010.

Le ratio Tier 1 de la CIL est faible et inférieur à celui de ses pairs (11,9% à fin 2009). Ce ratio tient compte de 2,4 Mio TND de dividendes distribués sur l'exercice 2009, soit 33% du résultat net.

Troisième société de leasing en termes de total bilan, CIL détenait, à fin 2009, une part de 16% du marché local du crédit-bail.

Les critères applicables: « Global Financial Institutions Rating Criteria », publié le 29 décembre 2009, et « Finance and Leasing Companies Criteria », publié le 30 décembre 2009 » sont disponibles sur le site de l'agence www.fitchratings.com

Contact: Sonia Trabelsi, Tunis, Tél: +216 71 840 902.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun) » pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, WWW.FITCHRATINGS.COM. LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.